

Harry Potter au Planning

Pastiche

En débarquant à *Radio France*, le jeune et célèbre sorcier eut l'impression de revenir à l'école de Poudlard : Ici aussi les élèves respectaient leurs professeurs, tous susceptibles de leur enseigner quelque chose, mais ils avaient du mal à comprendre la rigueur excessive et inexplicquée du règlement intérieur. La baguette d'Harry le titilla. En visitant la Direction des Ressources Moldus, il avait eu l'impression de retrouver Rogue (l'infâme maître des potions qui favorise toujours les élèves de Serpentard) et le concierge Rusard, ce Cracmol -dépourvu de pouvoirs magiques- qui prenait un malin plaisir à effrayer les sorciers de premier cycle.

Il y avait aussi les élèves de Poufsouffle, qui auraient préféré être à Gryffondor, et bien sûr ces talentueux mais vaniteux élèves de Serpentard. Bref, il fallait tout bou-

lever. Hélas, l'usage de la baguette était interdit à RF, sauf pour le chef du Philharmonique.

S'il avait pu, Harry aurait fait disparaître le planning. Des effectifs motivés et en nombre suffisant auraient facilement fait tourner la boutique. Mais pareil prodige n'était pas à sa portée. Alors Harry tenta d'inventer un planning de titulaires : Des journalistes volontaires, payés pour parcourir la France et souples sur leurs périodes de congés payés. Respectés par leurs pairs, traités comme tels, ils auraient été prioritaires pour obtenir un poste plus stable. Harry savait que

HARRY TENTA D'INVENTER UN PLANNING DE TITULAIRES

le temps du papyboom approchait à grands pas. L'idée n'avait pas l'air d'avoir effleuré les gens de la DRM, transformés en cerbères, et trop occupés à défendre la porte de leur maison ronde pour n'y laisser entrer que les sorciers les plus inoffensifs et les plus

patients. Au détriment des plus doués. Harry aimait la justice. A défaut de ce planning de titulaires, il se serait contenté de contrats mieux répartis et non reconductibles pour que chacun puisse exercer ses pouvoirs sans s'engourdir la baguette.

- Il suffirait d'envoûter un robot pour lui faire gérer tout ça, pensa Harry. Mais Rogue préférerait de loin changer de jeunes aspirants sorciers. Toute la troupe si nécessaire. Fâché de ne plus arriver à les faire marcher à la baguette, il pensa même à des représailles. Au cours de l'été, il fit donner consigne de favoriser les titulaires à l'antenne de *France Bleu* tête de pont. Harry et tous ses amis eurent mal au cœur ; d'autant qu'à la lecture des "Infos-emplois" des 5 derniers mois, ils avaient compris que certains postes vacants en locales ne seraient jamais ouverts à la consultation. La redistribution était dans l'air. Mais pas pour les précaires. ■

Vous me croirez jamais !...

Ce n'est peut-être pas nouveau mais quelques CDD ont découvert avec délice et ravissement que *Radio France* a inventé le forfait "petite ville" pour payer à ses précaires - techniciens, PARL, journalistes - la somme de 38,12 euros par découcher au lieu des 45 habituels. Raison invoquée : Dans certaines locales la vie est moins chère ! Reste à expliquer ça aux patrons des hôtels des villes concernées... Nous proposons un jeu de "Radio Réalité" à l'auteur de cette brillante idée : Qu'il passe 15 jours à ce traitement en tentant de faire trois repas par jour !

Les miracles existent. Alors que de plus en plus de pigistes se sont décidés à harceler les ressources humaines pour obtenir une attestation ASSEDIC à chaque prestation, Radio France procède désormais à un envoi automatique avec les fiches de paie. Ce qui était "impossible" hier ne l'est donc plus. Bonne nouvelle. Mais il y a un hic : les attestations en question sont signées numériquement. Or Radio France a demandé mais pas encore obtenu l'agrément pour ça.

L'ASSEDIC refuse donc ces papiers là. Ça s'appelle mettre la charrue avant les boeufs.

Un contrat ?
Un hôtel !
...ou plutôt une chambre à louer (l'hôtel ça devient trop cher !)

La Rochelle :
à 10 minutes en voiture de la station... Paule Valade
05.46.43.56.70.
10 euros la nuit !!

Quimper :
3 rue de Dournenez, des chambres indépendantes pour étudiants : 10 euros aussi.
Monsieur Gueguen (ancien patron du bar Le Monaco)
02.98.53.46.18.

AVANT QUE LE TORCHON NE BRÛLE

La précarité a aussi ses limites. Le planning est sur le papier un bel outil d'apprentissage de la débrouille mais il est des situations de crise où le système P ne suffit plus. Ce numéro pose la question du rapport entre précarité et sécurité publique. Il montre qu'il n'y a guère de cohérence entre les propos des uns ("il ne faudrait pas que les précaires soient seuls le week-end !") et le pragmatisme des autres ("Y'a que les pigistes qu'on peut faire bosser le week-end !"). L'expérience finira par montrer que nos talents d'adaptation n'ont pas la force de l'implantation. Un journaliste qui connaît sa zone sera toujours plus performant qu'un confrère débarqué de nulle part.

France Précaire n'est donc pas seulement une gazette (un "torchon" ?...) pour exprimer l'opinion de quelques râleurs. C'est aussi une force d'alerte et de proposition. Le tout dans une bonne humeur dont nous essayons de ne pas nous départir. Ton léger mais vrais arguments. Nous restons une cellule de veille vigilante. Malgré la chasse aux sorciers. A bientôt.

RENIONS, ROGNONS...

Nous, précaires, avons beau [essayer de] ne pas travailler comme des cochons, nous gardons la désagréable impression d'être pris pour des animaux à queue en tire-bouchon. Pas parce que nous grognons beaucoup (quoique, depuis notre numéro 1... NDLR) mais parce qu'il nous semble

qu'en ce moment *Radio France* veut nous rationner en confiture. Les tentatives se multiplient pour rogner sur nos RTT. On peut comprendre que les plannings soient difficiles à boucler avec 9 jours de travail effectif pour des contrats de 14 jours (enfin 12, en fait !) mais en bonnes têtes de lard,

nous ne sommes pas décidés à nous laisser marcher sur les pieds (de porc). Pour chaque RTT oubliée nous sommes donc décidés à crier comme si on nous égorgeait. A moins qu'on nous la paye, et pas au tarif pige !! Ce ne serait pas bien propre... Une vraie cochonnerie, même !

Comme d'ignorer ou de renier depuis des années l'article 25 de la convention collective : Pourquoi calculer nos treizièmes mois au jour près quand ce dernier stipule clairement que "toute

fraction de mois égale ou supérieure à quinze jours est comptée pour un mois" ? On vous a déjà raconté l'histoire du cochon qui sait compter ?

LE COUP DES 400

On ne sait toujours pas officiellement en raison de quels critères la prime de 400 euros promise à tous fin février n'a été versée que partiellement à 55 CDD et **pas du tout** à d'autres. La question a été posée en D.P. Et bien sûr pas la moindre réponse.

PRECARITE OU SERVICE PUBLIC : UN CHOIX

RADIOS ACTIVES

Scénario A catastrophe : 27 décembre en fin d'après midi, la pluie tombe et le vent souffle. Une tempête s'abat sur tout l'ouest de la France... Les lumières s'éteignent, le chauffage se coupe, les tuiles s'envolent, l'eau commence à monter dans les maisons et sur les routes. Dans la centrale nucléaire voisine, branle bas de combat... La procédure d'alerte de niveau 3 est enclenchée. La Préfecture est sur le pied de guerre. Pour prévenir la population, elle compte sur la radio *France Bleu Pétahouchnok* pour faire passer l'information : rester confiné chez soi, calfeutrer les portes et fenêtres avec du papier journal, entreposer de l'eau et de la nourriture dans la pièce que l'on a choisie et attendre que la situation se stabilise.

Scénario B doublement catastrophe : 27 décembre en fin d'après midi, la pluie tombe et le vent souffle. C'est un journaliste en CDD qui présente le journal de 18h sur *France Bleu Pétahouchnok*. Le seul journaliste en reportage est un pigiste. L'animateur est lui aussi en CDD. Quant au technicien à la console ce soir, il est, devinez quoi, en CDD. Malheureusement, ce n'est pas que de la science fiction. Le scénario A, on l'a bien sûr vécu en 1999. Depuis, les pouvoirs publics se sont rendus compte que le réseau *France Bleu* est devenu incontournable en cas de situation de crise. Qui, mieux que la radio, peut continuer à émettre quand les lignes électriques sont coupées et le téléphone saturé ? Tant et si bien que le 25 juin dernier, notre nouveau PDG, Jean-Paul Cluzel et le ministre de l'intérieur, Dominique de Villepin ont signé un accord pour renforcer et systématiser la coopération des pouvoirs publics et de *Radio France*. Dans un communiqué, *RF* souligne d'ailleurs que « ce partenariat est la reconnaissance d'une double vocation : proximité et service public. » Sauf que le scénario B est lui aussi bien réaliste. Et dans ce cas, comment le technicien CDD trouvera-t-il le générateur qu'il est censé brancher pour relancer la radio ? A la pile électrique et avec beaucoup

de chance. Comment joindre le rédacteur en chef, le responsable des programmes, ou n'importe quel cadre de permanence qui fait bombance en famille alors que le réseau téléphonique est saturé, ou tout simplement coupé ? Les services du Ministère de l'intérieur pensent peut-être que dans toutes les rédactions de *France Bleu*, sont affichées les informations d'utilité générale en cas de catastrophe naturelle et la procédure à suivre. La plupart du temps, le CDD est obligé de quémander les codes de l'ordinateur auprès des titulaires, de trouver une bonne âme pour lui expliquer comment brancher l'alarme ou faire marcher le KB... Des infos essentielles juste pour faire son métier. Alors en cas de crise... Comment un précaire, ni formé ni informé, peut-il prétendre assurer ce service public ? Peut-être qu'on se posera la question lorsqu'une centrale nucléaire décidera d'exploser un matin de Noël... Un matin où seuls des CDD et pigistes seront aux commandes alors que des milliers d'auditeurs attendront que Jenifer arrête de chanter qu'elle « attend l'amour » pour savoir comment durer en milieu radioactif. ■

prend alors l'ascenseur et se rend à *France Info* où on lui répond que "c'est la responsable du *Planning qui décide*". Mieux que dans "*Les 12 travaux d'Astérix*" : "*Les Renseignements, s'il vous plaît ? - Sais pas ! Demandez aux Renseignements.*" L'un des paradoxes dont la maison a le secret, c'est donc que le meilleur moyen de fréquenter les antennes nationales, c'est d'abord d'y avoir déjà travaillé... Comment ? En faisant son stage de sortie d'école de journalisme, par exemple. Mais attention ! Toutes les écoles n'ont pas chaque année, des places à *France Info*, *France Inter* ou *France Culture*. D'une certaine manière, les rédactions nationales, c'est un peu comme l'ENA : ça se prépare dès la maternelle. Mais au-delà de la vue imprenable sur la Tour Eiffel, est-ce un bon "choix" de travailler uniquement à Paris ? Bien sûr ça permet la plupart du temps de vivre chez soi (en payant un loyer pour un appartement que l'on occupe réellement). Bien sûr cela permet aussi de se faire un joli CV sur des antennes renommées où l'on prend du plaisir à exercer et où l'on a une chance de se faire remarquer. Mais il faut voir que si l'on dépend moins du bon vouloir de Qui-Vous-Savez et si l'on n'est pas sous la menace directe d'un "mauvais rapport", les inconvénients existent : contrats souvent plus courts, risques de se brûler les ailes, intégration directe sur une antenne nationale de plus en plus improbable, loyers prohibitifs... la vie dans la capitale est un pari sur le long terme. Le précaire pressé d'être intégré préférera quelques années de pérégrinations hexagonales l'autorisant à tirer sur tout ce qui bouge en matière de consultations en locale. Même si le succès de cette démarche n'est pas non plus garanti. Une fois titularisé, si vous connaissez un peu de beau monde à Paris (i.e. si vous y êtes déjà passé...) vous pourrez même venir faire des remplacements estivaux dans le Saint de Saints. Et poser des jalons... Alors maintenant, arrêtez de vous plaindre. ■

Chronique
de Paris

PARIS SUR L'AVENIR

Il ne faut pas se le cacher : il y a un planning à deux vitesses. Il y a d'abord ceux qui bossent beaucoup d'un côté, et de l'autre ceux qui rongent leur frein entre deux épidémies de grippe. Mais il y a aussi ceux qui arpentent les quatre coins de la France et ceux pour qui l'expression "tourner" prend tout son sens puisqu'ils ne travaillent que dans la maison ronde. Dans un système où l'opacité le dispute aux intrigues de couloir et aux "coups de bol", difficile de dire par quelle opération on se retrouve catalogué dans l'une ou l'autre de ces castes. Officiellement, (Cf notre numéro 2) il n'existe pas de planning ; donc pas de planning parallèle. Mais prenons le cas d'un journaliste CDD habitant à Paris. S'il veut travailler sur les antennes nationales, il doit en faire la demande souriante à Qui-de-Droit. Ceci fait, soit il est exaucé (et ça arrive, soyons honnêtes) soit il ne l'est pas au prétexte par exemple que "*France Info choisit elle-même ses CDD*". Le petit CDD